Appel des organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Les nombreuses initiatives, grèves, manifestations et rassemblements qui se sont multipliés depuis le 9 mars renforcent la détermination des organisations syndicales de salarié-e-s, de lycéen-ne-s et d'étudiant-e-s à obtenir le retrait du projet de loi travail et gagner de nouveaux droits pour les salarié-e-s. Le mouvement est majoritaire dans l'opinion. Le gouvernement doit enfin entendre ces revendications et cesser de répondre aux exigences du patronat.

Le rapport de force créé depuis le début du mois de mars a déjà obligé le gouvernement à quelques reculs par rapport au projet initial et à apporter des premières réponses aux organisations de jeunesse. Pour autant, le texte actuel, totalement inacceptable, est porteur de précarité et de reculs sociaux pour les travailleurs-euses et la jeunesse.

Gagner le retrait du projet de loi travail est possible. La grève et les manifestations du 28 avril, le 1er mai seront un moyen supplémentaire pour avancer vers cet objectif. La tenue d'assemblées générales dans les entreprises, les services, les lieux d'étude pour débattre de la grève, de son ancrage dans la durée, des modalités d'action doit permettre d'aller plus loin jusqu'au retrait de la loi et l'obtention de nouvelles garanties collectives porteuses de progrès social.

Des luttes et mobilisations se développent et se construisent dans de nombreux secteurs autour des questions de conditions de travail et d'études, de salaires et de précarité… Elles doivent être entendues.

Le 3 mai va s'ouvrir le débat parlementaire, qui se poursuivra pendant plusieurs semaines. Les organisations syndicales appellent à faire de cette journée un nouveau temps fort de mobilisation et d'initiatives. Ce 3 mai les organisations syndicales prendront la parole publiquement pour exiger des parlementaires réunis à l'Assemblée nationale le rejet du projet de loi et faire entendre leurs revendications.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL toujours plus déterminées appellent les étudiant-e-s, les lycéen-ne-s, les salarié-e-s, les personnes privées d'emploi, les retraité-e-s à unir leurs forces en participant massivement aux grèves et manifestations du 28 avril, et à renforcer les actions et mobilisations les 1er et 3 mai. D'autres suivront si le projet de loi n'est pas retiré.

Paris, le 26 avril 2016